A.P.M.E.P.

VOTE 1994

Il est important que notre Association soit forte pour faire entendre sa voix à tous les niveaux (national, régional, local). Aussi, la représentativité de l'A.P.M.E.P. sera d'autant plus reconnue que le nombre de votants sera grand.

Le vote annuel qui vous est demandé vous permet de participer à la vie de l'Association.

VOUS ÊTES TOUS CONCERNÉS, VOTEZ!

Votre vote doit être posté avant le 20 mai 1994

(date de la poste - tarif urgent)

Avant de remplir votre bulletin de vote, lisez attentivement les pages qui suivent. Les résultats seront publiés dans le bulletin n° 394 de juin 1994.

SOMMAIRE

I Modalités

II = Rapport d'activité

III - Compte rendu financier

IV - Renouvellement partiel du Comité National

Déclarations de candidatures

I - MODALITÉS

Attention:

Conformément aux nouveaux statuts votés en octobre 1980, et au nouveau règlement intérieur, il s'agit de pourvoir, cette année, une partie des sièges académiques du Comité National. Ainsi :

Tous les adhérents votent sur le rapport d'activité et le compte rendu financier.

Seuls votent pour le Comité national les adhérents des Régionales de Champagne-Ardenne, Clermont-Ferrand, Grenoble, Haute-Normandie, Ile-de-France, Lorraine, Lyon, Montpellier, Nice, Poitou-Charente et Strasbourg (Explications au paragraphe IV).

POUR VOTER

- 1 **Prenez** connaissance du rapport d'activité, du compte rendu financier.
 - Remplissez le bulletin de vote 1'e partie.
- 2 Si vous appartenez à l'une des Régionales de la liste ci-dessus, lisez le paragraphe IV relatif au renouvellement du Comité, et la déclaration des candidats de votre Régionale.
 - Remplissez le bulletin de vote 2º partie.
- 3 Introduisez votre bulletin de vote dans l'enveloppe bleue qui ne doit porter aucune mention manuscrite.
- 4 Introduisez l'enveloppe bleue dans l'enveloppe bulle portant l'adresse de l'A.P.M.E.P. et la mention Vote.
- 5 **Remplissez** le cadre prévu sur cette enveloppe bulle : votre Régionale, vos nom, prénom, adresse et signature.
- 6 Cachetez, affranchissez au tarif lettre, et postez dès que possible : vous faciliterez le travail bien lourd du secrétariat.

Date limite d'envoi : 20 MAI 1994

II - RAPPORT D'ACTIVITÉ 1993

Présenté par le Bureau National

Le rythme interne de notre Association ne correspond pas à celui de l'année scolaire : le Comité se renouvelle en juin, mais c'est début janvier que la nouvelle équipe doit jeter un regard en arrière sur l'action passée de l'Association et réfléchir sur les infléchissements à y apporter. Gage de continuité probablement...

Il y aurait beaucoup à dire de l'activité de l'A.P.M.E.P., de celle des adhérents qui, ici où là, animent des équipes locales, de celle des instances élues (Comité et Bureau). Nous n'avons retenu pour ce rapport d'activité que quelques thèmes majeurs parmi ceux qui ont été d'actualité durant l'année 1993.

Rappelons que ce texte est un RAPPORT D'ACTIVITÉ et non un document d'orientation. Il décrit quelle a été l'action de l'A.P.M.E.P. durant l'année 1993, et non les perspectives d'action de l'association. Certes, dans certains passages, ce rapport brosse une vue d'ensemble des problèmes posés, pour aider à la compréhension des actions entreprises. Mais ce n'est pas l'essentiel de son objet.

Le Comité National a examiné ce rapport, comme le prévoit l'article 7 des statuts, lors de sa séance des 29 et 30 janvier 1994.

PLAN

I - LA VIE DE L'ASSOCIATION

- 1. Les bulletins
- 2. Les publications
- Le serveur
- 4. Les Journées Nationales de Poitiers
- Le Séminaire
- 6. Projet de coopération avec la PAYM
- Les Commissions et les Groupes de travail
- Les Régionales

II - ACTIONS EXTÉRIEURES

- Relations avec le ministère
- Relations avec les autres organisations
- 3. Participation à diverses manifestations

III - CONCLUSION

I - VIE DE L'ASSOCIATION

1 - Les bulletins

Le traditionnel bulletin vert (5 numéros par an) reste le support écrit de référence de l'A.P.M.E.P.. C'est à travers lui que, bien souvent, tant de l'extérieur que de l'intérieur, notre Association est perçue. C'est au sérieux de la commission des Publications que l'A.P.M.E.P. doit d'être respectée dans les milieux scientifiques français et internationaux. Depuis quelque temps, une réflexion est engagée pour rendre le Bulletin plus accessible aux collègues sans pour autant perdre en qualité, ni en prestige.

A l'occasion des Journées de Poitiers, un concours de dessin a été lancé pour réaliser une nouvelle maquette de la couverture du Bulletin vert.

Responsable de la Commission des Bulletins : Elisabeth Busser.

Le BGV, quant à lui, assure la diffusion d'informations d'actualité nécessitant rapidité et souplesse d'exécution. Cette publication est bimestrielle, sous la responsabilité du Bureau national et du Président de l'Association. C'est en quelque sorte un "bulletin de liaison" entre le Bureau et les adhérents.

Depuis le bulletin de septembre 1992, le BGV est imprimé à Troyes. André Laurent, rédacteur-fondateur de cette revue, a transmis ses responsabilités à Nicole Toussaint.

Rédacteur en chef du BGV : Nicole Toussaint.

2 - Les publications

Au cours de l'année 1993, l'A.P.M.E.P. a édité les brochures suivantes :

- mathématiques dans les métiers du secteur tertiaire, format A4,
 140 pages, 180 exemplaires,
- les 200 premiers problèmes de l'A.P.M.E.P., tome 1, 152 pages, 2000 exemplaires,

- analyse critique des manuels de 1re et de BEP, livraison 1993, format A4, 28 pages, 100 exemplaires,

- EVAPM 4/3 : actualisation des brochures "Évaluation des programmes de mathématiques en 4me et 3me", format A4, 192 pages, 2500 exemplaires.

Nous avons de plus réédité les brochures suivantes :

- Fragment d'histoire des mathématiques, tome 2, 212 pages, 1000 exemplaires,

- Fragment d'histoire des mathématiques, tome 4, 202 pages, 1000 exemplaires.

En 1994, nous envisageons d'éditer les brochures suivantes :

- les 200 premiers problèmes de l'A.P.M.E.P., tome 2,

- le trésor de Tonton Lulu, tome 2, en co-édition avec Tangente,

- EVAPM 1re.

3 - Le serveur.

L'association dispose depuis plusieurs années d'un moyen de communication par Minitel. Cette messagerie interne devenue indispensable à l'Association a été particulièrement rapide, efficace et appréciée jusqu'en juin 1993, date à laquelle la société Factolog, chargée du fonctionnement du serveur, s'est montrée défaillante. Le serveur est depuis bloqué et muet. Des démarches ont été entreprises et la situation devrait se normaliser au premier trimestre 1994.

4 - Les Journées Nationales.

Elles ont été organisées du 22 au 24 octobre 1993 à Poitiers au Palais des Congrès du Futuroscope, avec pour thème: "Mathématiques, passé ... Futur". Des conférences de haute qualité, de nombreuses activités et d'excellentes conditions matérielles ont assuré une belle réussite. Un record d'affluence a été battu.

Les prochaines Journées Nationales, organisées par la régionale de Bretagne Occidentale, auront lieu à Brest et à Loctudy en octobre 1994. La régionale de Grenoble organisera les Journées Nationales en octobre 1995.

5 - Le séminaire.

Le séminaire est un lieu de rencontre privilégié pour les divers responsables de l'APMEP: il permet de faire le point sur les nombreux sujets qui les préoccupent. Le séminaire 93 a eu lieu les 15 et 16 mai au FIAP (à Paris) avec pour thème "Quelles mathématiques pour l'honnête homme ?"

Une réunion des responsables de commission et des groupes de travail avec le bureau a eu lieu à cette occasion.

Le séminaire 94 aura lieu au FIAP et aura pour thème: "Influence de l'informatique sur l'enseignement des mathématiques".

6 - Projet de coopération avec la PAYM.

Le projet de coopération avec la PAYM (Association Russe des Professeurs de Mathématiques) - projet mis en place à la suite de la participation de l'un de nos membres au congrès de cette association en Russie en 1992 - est entré dans une phase active: 10 professeurs russes ont été accueillis chez 10 collègues français du 27 mars au 10 avril 1993. Du 25 octobre au 6 novembre 1993, l'échange symétrique a eu lieu: nos 10 collègues français ont été hébergés chez leur correspondant.

L'objectif de cet échange est l'étude des systèmes éducatifs des deux pays et l'enseignement des mathématiques qui y est pratiqué. Le bilan de ce premier échange est positif sur tous les points. La réalisation de ce projet se poursuivra en 1994.

Ce projet est soutenu par le Ministère des Affaires Etrangères et par l'inspection Générale de Mathématiques.

7 - Les commissions et les groupes de travail.

Les commissions nationales restent ouvertes à tous les adhérents, et particulièrement aux représentants des commissions régionales quand celles-ci existent. Organisées par niveaux ou par thèmes, elles sont un lieu d'information et d'échange entre les adhérents intéressés, un lieu de réflexion sur les différents aspects de notre engagement en tant qu'association. Elles proposent au Bureau National et au Comité les résultats de cette réflexion et contribuent à définir les grandes orientations de l'Association.

Elles disposent d'un responsable, qui peut être distinct du secrétaire national correspondant. Cette organisation permet une plus grande autonomie des commissions qui peuvent mener leurs travaux sans être encombrées par les tâches incombant au Bureau. La liaison entre le Bureau et les Commissions est cependant très régulière.

Les groupes de travail, dont la création et la composition sont arrêtées par le Bureau, sur proposition des collègues intéressés, ont un objectif précis et donc (en principe) une durée de vie limitée dans le temps.

La plupart des groupes élaborent des brochures ou proposent des articles au Bulletin de l'Association.

Une réunion des responsables des commissions et des groupes de travail a eu lieu lors du séminaire des 15 et 16 mai.

8 - Les régionales.

Si les commissions et groupes de travail sont les structures essentielles de la vie de l'Association au niveau national, les Régionales en constituent la véritable structure de base au niveau local.

Une réunion des Présidents des régionales (12 régionales représentées) avec le Bureau a eu lieu à Paris le 11 décembre 1993.

La réunion a porté notamment sur les activités dans les régionales, les relations entre les régionales et le national, le bilan des journées de Poitiers et l'organisation des Journées futures.

1 - Relations avec le ministère

A la suite de la remise en cause de la "rénovation pédagogique des lycées" et le gel du CNP et des "groupes de travail disciplinaires" par le Ministre Bayrou au printemps 93, l'action de l'APMEP s'est trouvée en partie modifiée et a principalement porté sur :

• le lycée et la structure des programmes de mathématiques et des baccalauréats à venir.

 le collège et la mise en place du "nouveau collège pour tous"; mise au point d'un argumentaire et entrevue avec la commission Bouchez.

le lycée professionnel et la réécriture des programmes des baccalauréats

professionnels (qui est maintenant entreprise).

la formation des maîtres et les IUFM et l'épreuve professionnelle du CAPES.

 l'enseignement élémentaire et le projet de programme de mathématiques pour l'enseignement primaire.

En accord avec le Comité, le Bureau a soutenu des actions de concertation critique, vigilante mais se voulant néanmoins constructive. Des délégations du Bureau ont été reçues par M. Toulemonde, conseiller du Ministre Lang (en janvier), par M. Darcos, conseiller du Ministre Bayrou (fin juin et début juillet), par M. Bouchez (en décembre). Rendez vous est pris avec M. Forestier, directeur des lycées et collèges (pour le début janvier 94).

2 - Relations avec les autres organisations

 Après le SNES (en décembre 92) et le SE-FEN (en janvier), l'APMEP a rencontré une délégation du SNALC, du SGEN et de la CSF (en juin).

Contact est pris avec l'UDP, l'APSES en vue d'établir des relations plus suivies; ainsi qu'avec la PEEP.

SNES : Syndicat National de l'Enseignement Secondaire.

SE - FEN : Syndicat des Enseignants - Fédération de l'Education Nationale.

SNALC : Syndicat National Autonome des Lycées et Collèges.

SGEN - CFDT : Syndicat Général de l'Education Nationale -

Confédération Française Démocratique du Travail.

CSF : Confédération Syndicale des Familles

UDP : Union des Physiciens.

APSES : Association des Professeurs de Sciences Economiques et Sociales.

PEEP : Fédération des Parents d'Elèves de l'Ecole Publique.

3 - Participation à diverses manifestations.

 l'APMEP a participé au congrès de la SBPM (en août 93), au congrès de la PAYM (en novembre 93).

 l'APMEP est présente statutairement au comité de "Math à Venir" (dont Michèle Pécal a été élue présidente en remplacement de J.P. Bourguignon) et à celui de la SCFCIEM; elle est invitée au comité de l'UPS et à l'ADIREM.

 l'APMEP a participé à l'enregistrement d'une émission de télévision : "Français si vous parliez" - F3 (en novembre 93).

 l'APMEP participe au groupe "Evaluation début de 6ème et de seconde" de la DEP.

SBPM : Société Belge des Professeurs de Mathématiques d'expression française.

PAYM : Association Russe des Professeurs de Mathématiques.

SCFCIEM: Sous Commission Française de la Commission Internationale

pour l'Enseignement des Mathématiques.

UPS : Union des Professeurs de Spéciale.

ADIREM : Assemblée des Directeurs des Instituts de Recherche sur l'Enseignement

des Mathématiques.

DEP : Direction de l'Evaluation et de la Prospective (au Ministère)

III - CONCLUSION

Ce rapide survol des activités de notre Association peut être complété par les nombreux comptes rendus des diverses activités qui sont régulièrement publiés dans nos bulletins (bulletin vert et BGV).

Parfois les adhérents demandent que l'APMEP puisse faire plus et mieux face aux exigences de l'enseignement des mathématiques, mais aussi face aux transformations politiques et structurelles du système éducatif et des multiples difficultés qui en découlent. Ils doivent savoir que le Bureau et le Comité, animés par des bénévoles, ont toujours eu pour objectifs une réflexion en profondeur sur ces questions et un fonctionnement rigoureux et efficace de l'Association.

Rapport adopté à l'unanimité par le Comité des 29 et 30 janvier 1994.

III - RAPPORT FINANCIER 1993

| RECETTES | 1991 | 1992 | 1993 |
|--|----------------------------|--|--|
| I. Cotisations et abonnements | 2.048.185,03 | 1.705.457,78 | 2.162.830,67 |
| II. Publicité | 82.140,00 | 108.560,00 | 46.940,00 |
| III. Ventes de brochuressur bulletin de commandevente par correspondance | 182.258,93 474.815,23 | 139.092,25 478.655,43 | 158.910,28 370.354,05 |
| IV. Trésor Public Intérêts du livret de Caisse Nationale d'Epargne • Livret A | 20.250,00 | 18.000,00 | 18.810,00 |
| V. Reversements divers et prestation Participation "opération Bac" Abonnements au serveur sur 36 14 Serveur 36 15 Congrès Maths, inscription minitel, CNDP, convention DEP Frais d'envoi | 46.500,00 8.052,35 — | 45.500,00 6.754,28 735,00 31.579,2 6 11.634,02 | 6.886,71 525,00 60.000,00 16.635,70 |
| VI. Souscription à "EVAPM" | 272.748,10 | 232.449,75 | 163.516,29 |
| VII. Autres produits financiers | _ | 100.508,93 | 150.410,03 |
| | 3.134.949,64 | 2.878.926,70 | 3.315.818,73 |

| DÉPENSES | 1991 | 1992 | 1993 |
|--|--|--|--|
| I. Ristournes Régionales | 140.624,00 | 146.322,00 | 148.830,00 |
| II. Publications Frais d'impression: 5 Bulletins - 5 BGV (6 en 1992) Nouvelles brochures Réédition de brochures | 337.590,00 86.432,22 729.890,17 14.580,00 | 317.270,00 94.462,91 169.904,00 67.450,00 | 302.190,00 87.000,00 187.779,00 52.224,00 |
| III. Vie de l'Association 1. Frais de gestion • Impressions diverses : appels de cotisation bulletins de vote, bulletins d'adhésion, étiquette | | | |
| Frais de papeterie: papiers à lettres, enveloppes, 2. Remboursement de frais: Bureau, Comité, Commissions, Séminaire | 61.386,00 e, | 87.943,09 | 93.505,92 |
| timbres, téléphone et frais divers des responsables de l'association 3. Frais de fonctionnement • Locaux : charges, chauffage, éclairage, téléphone, assurances, impôts, | 537.204,65 | 414.636,05 | 490.294,79 |
| Machines à photocopier, à timbrer, imprimantes et ordinateurs | 227.283,97 | 241.251,26 | 240.920,97 |
| 4. Traitements des employés, cotisations et charges sociales 5. Personnels extérieurs 6. Dons et libéralités | 397.423,09 28 $\overline{7}$,50 | 346.939,96 24.500,00 1.570,00 | 379.035,28 22.000,00 370,00 |
| IV. Frais de port et de routage Bulletins, BGV, brochures, vote, appels de cotisation, circulaires. | 205.899,81 | 187.446,73 | 180.352,40 |
| V. Frais EVAPM | 367.766,95 | 217.192,46 | 181.305,10 |
| VI. Opération Bac-Brevet | 2.996,00 | (| = |
| VII. Charges exceptionnelles 1. Subvention et publicité 2. Reversement abonnements jumelés 3. Dotations aux amortissements | _ _ _ | 38.591,05 24.692,24 98.637,04 | 277,24 41.262,48 112.710,99 |
| VIII. Variation du stock | _ | 189.847,83 | 50.680,00 |
| | 3.109.364,36 | 2.668.656,62 | 2.570.738,17 |

COMMENTAIRES SUR LE BILAN

Depuis 1989, tous les résultats sont donnés en hors taxes.

Cette année certains chiffres ne sont pas comparables à ceux de 1991. En effet, depuis 1992, nous avons décidé de respecter les règles de comptabilité pour la présentation du bilan. Ainsi toutes les sommes correspondent à l'année comptable 1993. De plus certaines rubriques ont été créées alors qu'elles n'apparaissaient pas les autres années.

CÔTÉ RECETTES

I - Cotisations et abonnements

Ce montant correspond aux cotisations et abonnements de l'année 1993 qui est le chiffre d'affaires "comptable".

En effet, fin 93 les cotisations perçues sont celles de 94 et non celles de l'année 1993. Cette année du fait de la modification du logiciel de saisie des cotisations, bien peu de cotisations 94 ont été perçues en 93.

Cette somme ne peut donc pas être comparée à celle de l'année 1991.

II - Publicité

Cela correspond aux publicités parues dans les bulletins verts de 1993. En forte baisse malheureusement.

III - Ventes de brochures

Le nombre de brochures vendues en même temps que le paiement des cotisations est comparable à celui de 1992.

La vente des brochures par correspondance a toujours autant de succès. Plusieurs raisons peuvent expliquer cela : les nouveaux programmes au lycée et le succès toujours constant des tests EVAPM (voir côté dépenses VII) avec les répercussions sur la vente des brochures associées.

IV - Trésor Public

En janvier 1990, nous avons annulé le livret B pour ne plus à avoir à payer d'impôts sur les intérêts perçus.

Nous plaçons maintenant notre argent en SICAV à la poste. En tant qu'association, nous ne sommes pas assujettis à l'impôt sur les plus-values réalisées lors des ventes. Nous en profitons tant que cela dure! Achat de SICAV en 1993 : le 16/01/93 4 SICAV Poste gestion à 69 990,56 F ; le 18/01/93 3 SICAV Poste gestion à 70 012,75 F ; le 17/02/93 4 SICAV Poste gestion à 70 646,66 F. Depuis fin 92, des frais d'un montant de 200 F sont facturés lors de l'achat de moins de 6 SICAV poste gestion.

Vente de SICAV en 1993 : le 6/07/93 2 SICAV Poste gestion à 73 153,58 F ; le 9/09/93 1 SICAV Poste gestion à 74 177,97 F ; le 5/10/93 1 SICAV Poste gestion à 74 549,48 F ; le 7/10/93 1 SICAV Poste gestion à 74 577,07 F ; le 13/10/93 1 SICAV Poste gestion à 74 660,10 F ; le 21/10/93 1 SICAV Poste gestion à 74 742,63 F ; le 29/11/93 1 SICAV Poste gestion à 75 293,44 F.

V - Reversements divers

Depuis 1986, nous participions à la correction sur minitel des sujets de brevet et du baccalauréat (voir rapport d'activité). Tel n'a pas été le cas cette année.

Les recettes dues au serveur correspondent aux abonnements sur le 36 14.

Les recettes "serveur 36 15" correspondent aux reversements effectués par le centre serveur qui héberge notre serveur. Elles sont fonction de la durée de consultation de ce service. Ce service est en voie de disparition.

La convention DEP (Direction de l'Evaluation et de la Propective du Ministère de l'Education nationale) correspond à la fourniture de 300 exercices de mathématiques à partir des tests EVAPM, niveaux 6me et 5me.

Les frais d'envoi correspondent aux frais de port (150 F pour les étrangers).

VI - Souscription à "EVAPM"

Cette année, les recettes correspondent aux tests en fin de 1°.

VII. Autres produits financiers

Il s'agit des plus values sur les cessions de SICAV pour 92.707,92 F. A la suite des Journées nationales 1993, la Régionale de Poitiers a versé 20 000 F au National. Le Bureau réuni en décembre 1993 a décidé d'augmenter de 30 000 F le fond de roulement destiné à l'organisation des Journées. Le fond de roulement était depuis de nombreuses années de 20 000 F. Cette subvention exceptionnelle de 30 000 F apparaîtra côté dépenses en 1994.

CÔTÉ DÉPENSES

I - Ristournes aux Régionales

La ristourne aux Régionales comprend un "quota de brochures" et une somme versée après l'envoi durant l'année 1993 des comptes rendus financier et d'activité de la Régionale ainsi que l'État de son stock de brochures.

Le montant de ces deux ristournes est voté, chaque année, au Comité de juin (en 91 : 22 F en "liquide" et 15 F en "brochures" ; en 92 : 22 F et 17 F ; en 93 : 22 F et 17 F).

En 1993, seuls 129 448 F (sur 146 322 F) ont été versés aux Régionales. Les Régionales de Clermont-Ferrand, Guadeloupe, Orléans-Tours et Nantes n'ont pas touché leur ristourne en "liquide" car elles n'ont pas envoyé les comptes rendus nécessaires.

Les sommes non versées aux Régionales restent à la disposition du National.

La somme indiquée (148 830 F) correspond à ce qui sera susceptible d'être versé aux Régionales en 1994. Cette somme est calculée à partir des adhérents 1993, elle doit donc figurer dans le rapport financier 93 (voir préambule).

II. Publications

Les frais d'impression du bulletin vert sont en légère baisse. Deux raisons : la saisie et la mise en page sont faites par un collègue de Lyon et un nouveau système plus économique d'impression.

Les frais d'impression du BGV sont comparables à ceux de 1992 (6 BGV en 1992 et 5 en 1993).

Bulletin n° 387 : 8000 exemplaires, 128 pages, 64 080 F; n° 388 : 7100 exemplaires, 148 pages, 66 430 F; n° 389 : 6800 exemplaires, 124 pages, 58 530 F; n° 390 : 7200 exemplaires, 128 pages, 54 830 F; n° 391 : 7500 exemplaires, 132 pages, 58 320 F.

BGV n° 49: 7300 exemplaires, 12 pages, 17 400 F; n° 50: 6600 exemplaires, 16 pages, 17 400 F; n° 51: 6975 exemplaires, 8 pages, 17 400 F; n° 52: 7200 exemplaires, 12 pages, 17 400 F; n°s 53/54: 7900 exemplaires, 16 pages, 17 400 F.

Nouvelles brochures : il y en a eu 3 en 93.

Mathématiques dans les métiers du secteur tertiaire : 180 exemplaires, 140 pages, 7 080 F; les 200 premiers problèmes de l'APMEP, tome 1 : 2000 exemplaires, 152 pages, 41 370 F; EVAPM 4/3 (actualisation des brochures EVAPM 4 et EVAPM 3): 2500 exemplaires, 192 pages, 139.329 F.

Nous avons réédité 2 brochures en 93.

Histoire des mathématiques, tome 2 : 1000 exemplaires, 212 pages, 26 112 F; Histoire des mathématiques, tome 4 : 1000 exemplaires, 202 pages, 26 112 F.

De plus, comme tous les ans, il y a la brochure "Vote 93" : 6000 exemplaires, 19 800 F.

III. Vie de l'Association

1) Frais de gestion

Ils sont en augmentation. Nous envoyons de nombreux documents depuis le local. Il faut donc bien le matériel correspondant (enveloppes en particulier).

2) Remboursement de frais

Ils sont en hausse malgré la limitation à deux réunions par Commission ou Groupe de travail, sauf exception acceptée par le Bureau.

Cette augmentation est due à la moins grande facilité d'obtention de fichets de congrès SNCF qui permettent des voyages avec 20% de réduction. De plus, ces fichets sont payants (300 F les cent) et les conditions d'utilisation sont plus restrictives.

3) Frais de fonctionnement

Ils sont comparables à ceux de 1992.

4) Traitements des employés

Ils sont comparables à ceux de 1992. Nous avons terminé l'année 1993 avec 5 salariées au lieu de 4 pour cause de congé de maternité. Nous employons à Paris deux secrétaires à plein temps et une femme de ménage (5 h par semaine). Nous employons en plus une secrétaire à mi-temps à Besançon en rapport avec les tests EVAPM.

5) Personnels extérieurs

Il s'agit de la société de comptabilité qui supervise le travail de la secrétaire-comptable.

6) Dons et libéralités

C'est ce que nous versons à des stagiaires ou comme pourboire.

IV. Frais de port et de routage

Frais de routage du bulletin vert :

```
n^{\circ} 387 : 16 589,92 F ; n^{\circ} 388 : 14 279,51 F ; n^{\circ} 389 : 14 516,73 F ; n^{\circ} 390 : 14 639,63 F ; n^{\circ} 391 : 15 776,50 F.
```

Frais de routage du BGV :

```
n° 49 : 4175,90 F ; n° 50 : 3506,95 F ; n° 51 : 3637,90 F ; n° 52 : 4439,80 F ; n° 53/54 : 4644,40 F.
```

V. Frais EVAPM

Ils correspondent à l'impression des documents fournis aux élèves pour les tests ainsi qu'à la publicité faite autour de ces tests.

Comme en 1992, cette année, un seul niveau (1 re) était testé au lieu de deux en 1991.

VI. Opération Bac-Brevet

Pas de participation cette année (voir côté recettes V).

VII. Charges exceptionnelles

1) Subvention et publicité

Il n'y en a pratiquement pas eu en 1993.

2) Reversement abonnements jumelés

Cela correspond à ce que nous reversons aux quatre associations pour lesquelles des abonnements jumelés sont proposés.

3) Dotations aux amortissements

C'est la diminution sur l'ensemble des investissements en immobilisations.

VIII. Variation du stock

Nous avons sorti du stock un certain nombre de brochures invendables.

Ce rapport a été présenté au Comité des 29 et 30 janvier 1994, conformément à l'article 9 des statuts de l'Association.

> La Trésorière, Françoise MAGNA

IV - RENOUVELLEMENT PARTIEL DU COMITÉ NATIONAL

Conformément aux statuts votés en octobre 1980 (Voir Bulletin Vert n° 326 de décembre 1980), les Régionales sont représentées au Comité National ; l'objectif, rappelons-le, est de renforcer la liaison entre les adhérents, et de mieux faire participer les Régionales à la vie de l'Association.

Voici la liste des régionales qui ont, cette année, à émettre un vote pour un(des) siège(s) académique(s) au Comité national : Champagne-Ardenne, Clermpont-Ferrand, Grenoble, Haute-Normandie, Ile-de-France (2 sièges), Lorraine, Lyon, Montpellier, Nice, Poitou-Charente, Strasbourg.

La Régionale Ile-de-France présente deux candidats conformément aux statuts (article 3 du règlement intérieur) pour **deux sièges** à pourvoir.

Les Régionales de Bourgogne, Orléans-Tours, Lille et Nantes n'ont pas réussi à trouver de candidat pour le renouvellement du Comité National cette année.

Attention : seuls ont à voter pour un(des) siège(s) académique(s) les adhérents des Régionales énumérées ci-dessus. Un adhérent ne vote que pour le(s) siège(s) académique(s) relatif(s) à sa Régionale.

Est adhérent d'une Régionale, tout collègue qui enseigne dans un établissement dépendant géographiquement de cette Régionale, ou qui habite dans un des départements correspondants à cette Régionale.

Les élections se déroulent par correspondance, conformément à l'article 11 du règlement intérieur.

DÉCLARATIONS DE CANDIDATURE

Les candidats aux sièges académiques se font par binôme : le titulaire et un suppléant qui peut le remplacer pour toute séance du Comité National en cas d'empêchement occasionnel ou définitif.

RÉGIONALE DE CHAMPAGNE-ARDENNE

Pascal GRISONI Lycée Chaumont

Suppléant : Jean-Claude FÉNICE Collège Bouilly

Dix ans en collège ZEP, depuis cinq ans en lycée et en BTS, je suis aussi formateur IUFM. C'est de cette expérience que sont nées mes préoccupations.

- Les IUFM sont un acquis. Sachons les défendre pour pouvoir continuer à y améliorer la qualité de la formation.
- La rénovation des Lycées est en cours, infléchissements nécessaires. La refonte des STS et des IUT est à l'étude, enjeu capital pour notre système éducatif que la redéfinition du segment BAC, BAC + 2.

Dans chaque filière les élèves mais aussi les objectifs visés par la présence d'une formation mathématique sont différents. Sachons nous adapter, diversifions nos programmes, nos contenus, nos méthodes. Les mathématiques sont suffisamment riches, leurs applications nombreuses pour cela.

 Quant au Collège, n'en doutons pas, le calendrier que l'on nous promet nous réserve bien des débats.

C'est sur ces points que je souhaite apporter ma contribution à la réflexion de l'A.P.M.E.P.

RÉGIONALE DE CLERMONT-FERRAND

Marie-Paule PUYMÈGES Collège Riom

Suppléant : Daniel THIRIET Lycée Chamalières

Adhérente depuis 1968, animateur IREM, conseiller pédagogique itinérant, intervenant à l'IUFM, l'enseignement des mathématiques et la formation sont deux pôles importants de mon travail.

Favoriser un enseignement de Mathématiques pour tous qui puisse associer ses deux grandes fonctions "naturelles" : fonction utilitaire comme discipline de service, fonction culturelle comme enrichissement de la pensée par la spécificité des formes du raisonnement mathématique, me paraît important.

Au collège, un des objectifs prioritaires, me semble-t-il, est de pouvoir mettre en œuvre ce qui est contenu dans les programmes : cf. § 2. Instructions générales, choix des méthodes. Il est donc nécessaire d'obtenir quatre heures hebdomadaires en 6e et 5e.

Les publications diverses de l'association des plus anciennes aux plus récentes constituent des outils efficaces pour tous et en particulier pour les collègues éloignés, il faut s'employer à les faire connaître davantage.

RÉGIONALE DE GRENOBLE

Marie-Claire REMILLIEUX Lycée Grenoble

Suppléant : Roger ZANNI Lycée Technique Grenoble

Membre de l'A.P.M. depuis une douzaine d'années, j'enseigne en Lycée. Mes centres d'intérêt sont l'utilisation de la géométrie comme outil pour former le raisonnement et développer la logique, l'évolution de l'enseignement de l'analyse avec les calculatrices, les nouveaux programmes de Premières ES (Information chiffrée) et l'enseignement des mathématiques aux élèves étrangers ; j'ai une classe d'accueil pour élèves non francophones en Seconde, ce qui me conduit à comparer les programmes des différents pays et à retravailler sur le programme du collège.

J'espère pouvoir communiquer au Comité National les idées dont nous débattons dans les réunions du bureau de la Régionale de Grenoble dont je fais partie depuis trois ans.

RÉGIONALE DE HAUTE-NORMANDIE

Eliane ANDRIEU Lycée Sotteville-les-Rouen

Suppléante : Françoise AYRAULT Collège Verneuil-sur-Avre

Nous travaillons, pour l'une, dans un Lycée de la banlieue rouennaise, pour l'autre, dans un collège de zone rurale et nous exerçons notre métier d'enseignantes avec beaucoup d'élèves en difficulté.

Membres de l'A.P.M.E.P. depuis de nombreuses années, nous avons bénéficié des avantages de l'Association (échanges - lectures - approndissement) et nous sommes prêtes à donner de notre temps pour que l'Association fonctionne au mieux.

Actuellement, il est important que l'Association soit présente dans le débat sur la rénovation des collèges, le bilan de la mise en place de la réforme des Lycées, et suite à la manifestation du 16 janvier que nos doléances soient entendues.

RÉGIONALE ILE-DE-FRANCE

Pierre AUDIN Suppléante: Françoise CARON Palais de la découverte, Paris Lycée Gentilly

Professeur de math dynamique, investi depuis longtemps dans les activités de ma Régionale et dans d'autres actions visant à populariser les mathématiques (Math en Jean's), je me présente comme un trait d'union entre les activités de la Régionale et celle de l'A.P.M.E.P. nationale.

Pierre AUDIN

Ayant déjà participé au Comité en tant que représentante de la Régionale de 1989 à 1992, je préfère être en retrait cette fois-ci, et me propose donc d'être la suppléante de Pierre Audin.

Françoise CARON

RÉGIONALE ILE-DE-FRANCE

Michel ROUX Lycée Brunoy

Suppléante : Martine GUILLOUX Lycée Paris

Nous souhaitons œuvrer pour que les cinq mots Association-Professeurs-Mathématiques-Enseignement-Public continuent d'être les objectifs de notre action.

Association : animée par une volonté commune, ce qui n'empêche pas la diversité des points de vue.

Professeurs : de la Matrenelle à l'Université. Ne sous-estimons pas l'enseignement élémentaire car l'éducation primaire est la priorité.

Mathématiques : les mathématiques partent du vécu et sont revitalisées par leurs applications scientifiques ou techniques. Par ailleurs, un noyau "pur et dur" ne doit pas être négligé.

Enseignement : notre rôle n'est pas circonscrit à notre discipline ; il déborde largement sur les problèmes d'éducation où nous affirmons les options fondamentales qui ont fondé la République.

Public : nous sommes au service de tous dans le respect des convictions de chacun.

Enfin, osons une métaphore. Les cinq mots constitueraient un pentagone régulier dont le centre serait l'élève. Car, évidemment, c'est bien de lui dont il s'agit : l'enfant, l'adolescent, futur adulte, futur citoyen.

RÉGIONALE DE LORRAINE

Pol LE GALL

Suppléant : Gabriel BORGER Lycée Metz

La Régionale de Lorraine souhaite que Pol LE GALL, déjà membre de son Comité participe également au Comité national où il pourra apporter sa contribution positive.

RÉGIONALE DE LYON

Régis GOIFFON

Suppléante : Geneviève BELLINI

En représentant la Régionale de Lyon, nous souhaitons pouvoir transmettre sa volonté de populariser les mathématiques auprès des élèves et de leurs parents. Pour cela la Régionale organise des manifestations diverses depuis longtemps : exposition "Faire des mathématiques autrement", "Fête des maths", P.A.E., conférences... destinées à un public très large. Ces rencontres permettent aux enseignants et aux élèves de se retrouver autour des mathématiques.

Un autre objectif de la Régionale est aussi de renforcer les liaisons entre les différents niveaux : école élémentaire, collège, lycée, enseignement supérieur et faciliter ainsi le passage de l'un à l'autre.

Nous souhaitons continuer dans cette voie et par notre action au sein de notre association pouvoir ainsi rendre les mathématiques accessibles au plus grand nombre.

RÉGIONALE DE MONTPELLIER

Jean-Gilbert MOIGNARD Collège Frontignan

Suppléante : Michèle DUMONT Ecole Montagnac

Après avoir enseigné longtemps à l'étranger, j'ai pu connaître d'autres systèmes éducatifs, et travailler au niveau de la formation des enseignants. J'ai toujours bénéficié de l'appui de l'A.P.M.E.P., et j'ai souvent utilisé les articles du Bulletin vert.

Je suis maintenant à la Régionale de Montpellier, et suis particulièrement intéressé par la formation, et l'information des enseignants. Les thèmes que nous avons particulièrement travaillés sont :

- La Liaison CM 2 6", qui permet aux instituteurs et aux professeurs de collège de partager leurs points de vue, et de se mettre d'accord sur les compétences minimales des élèves de fin de CM 2.
- L'utilisation des technologies nouvelles, qui me passionne ; évidemment, tous nos élèves doivent savoir manier correctement une calculatrice. De plus, l'ordinateur doit devenir un outil qu'élèves comme professeurs pourront utiliser chaque jour. L'hétérogénéité de nos classes peut d'ailleurs être beaucoup mieux prise en compte grâce à l'informatique.

RÉGIONALE DE NICE

Patricia YONNET Lycée Nice

Suppléant : Pierre-Henri BONNET Lycée Antibes

La vie associative a toujours eu pour moi une grande importance à l'heure où beaucoup pensent résoudre leurs difficltés et répondre à leurs interrogations en se repliant sur eux-mêmes, je pense qu'il est nécessaire de participer à la dynamique de notre association dans notre région.

Mon plus grand plaisir est d'être devant mes élèves et de leur faire partager ma passion des mathématiques, **mais cela ne suffit pas!** Pour toujours se renouveler et pour ne pas s'endormir (et les endormir!), dans notre train-train, il est indispensable de se rencontrer et d'échanger nos idées. **Quel cadre est le plus approprié à cet échange que notre association!**

Depuis plusieurs années je travaille dans le cadre de l'I.R.E.M. et de l'A.P.M.E.P. et particulièrement cette année en participant, avec mon suppléant, à l'organisation du premier rallye mathématique de l'académie de Nice.

C'est pourquoi j'accepte maintenant de représenter la Régionale de Nice au Comité.

RÉGIONALE DE POITIERS

Jacques GERMAIN Collège Poitiers

Suppléant : Pierre-Jean ROBIN Lycée Niort

Après avoir organisé les Journées Nationales en 1993, la Régionale de Poitiers ne peut que continuer à participer à la vie de l'A.P.M.E.P.

Ancien membre de la Commission "Vie des Etablissements", j'enseigne en Z.E.P. depuis une dizaine d'années. Les problèmes du collège sont donc au centre de mes préoccupations. La mise en place d'un "nouveau collège pour tous" doit être l'objet d'un riche débat auquel je souhaite participer au sein de notre association.

Enseignant en lycée, mon suppléant assurera le suivi au niveau du 2^e cycle.

Ensemble nous continuerons à maintenir la liaison avec l'I.R.E.M.

RÉGIONALE DE STRASBOURG

Jean-Piere RICHETON Lycée Strasbourg

Suppléant : Jean-Claude SABBAN

Professeurs de lycée, nous faisons partie de ces professeurs "à cheval" sur le "lycée-collège", profitant de l'opportunité qui nous est faite, dans nos établissements respectifs, d'enseigner en collège. Cela a toujours été source d'échanges bénéfiques entre les deux cycles, aussi bien dans nos établissements que dans les différents groupes de travail auxquels nous participons régulièrement.

Convaincus de l'apport déterminant des travaux des I.R.E.M. et de l'A.P.M.E.P. dans la didactique de notre discipline, nous sommes tout-à-fait conscients que pour que se perpétue ce dynamisme, nous devons également savoir nous impliquer encore davantage dans le fonctionnement de notre association. C'est ce que nous nous engageons à faire si nous sommes élus.

Notre présence au sein du Comité National A.P.M.E.P. devrait nous permettre de partager et de prolonger notre réflexion et notre expérience sur notre enseignement.

PAT N - 25 78 J4 49